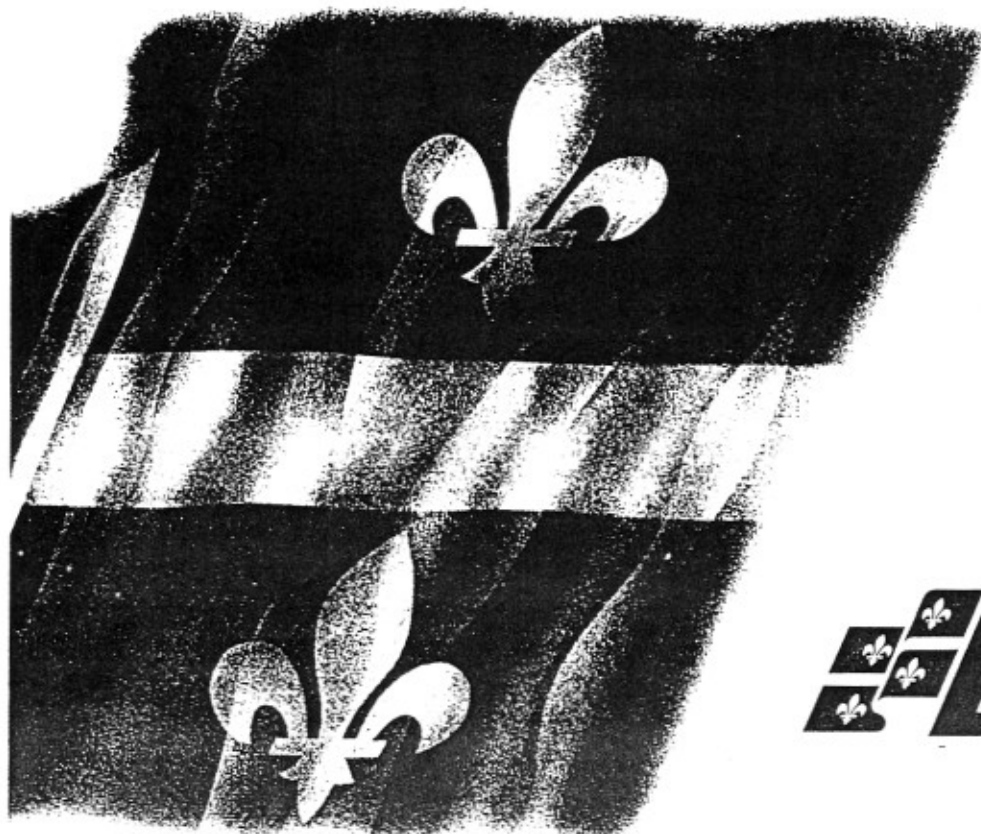


# **LE PLAN** 1998 **POUR UN QUÉBEC** **PLUS FORT**

## **Le Résumé**



**L'équipe  
Charest**  
**LIBÉRAL**

Ce recueil présente l'ensemble des résumés de chacune des sections qui apparaissent au programme électoral du Parti libéral du Québec « **UN PLAN POUR UN QUÉBEC PLUS FORT.** »

## *TABLE DES MATIÈRES*

### **Un plan pour lever l'hypothèque référendaire et dissiper l'incertitude politique**

### **Un plan de croissance pour un Québec pour fort**

- Favoriser l'accessibilité au marché du travail : aide aux travailleurs autonomes
- L'économie du savoir et l'innovation

### **Un plan pour tous les Québécois**

- Un plan pour un Québec en santé
- Pour réussir à l'école
- Pour réussir au collège et à l'université
- Redonner le choix aux parents
- Culture, langue et communications
- Mettre fin à l'appauvrissement
- Une politique d'immigration tournée vers l'avenir
- Bâtir avec les communautés autochtones
- Une justice plus accessible
- Une nouvelle dynamique internationale
- Regagner la confiance des Québécois

### **Un plan pour toutes les régions du Québec**

- Pour une nouvelle stratégie de développement des régions
- Développer notre potentiel hydroélectrique
- L'agroalimentaire
- Le tourisme
- Les forêts et les mines
- Pêcheries
- L'environnement
- Un plan pour des municipalités autonomes
- La Capitale
- Engager la Métropole dans le XXI<sup>e</sup> siècle

## ***Un plan pour lever l'hypothèque référendaire et dissiper l'incertitude politique***

### ***Résumé***

Le Parti Québécois, depuis son arrivé au pouvoir en 1994, n'a pratiqué, avec le gouvernement fédéral, qu'une politique de confrontation et de chicane. Il a refusé de donner suite au résultat du référendum de 1995, se qui s'est concrétisé par une politique de la chaise vide. De plus, l'obsession référendaire que cultive le Parti Québécois a coûté à la société québécoise près de 100 M \$. Nous ne pouvons tolérer que les fonds publics soient dilapidés sur des référendums plutôt que dans le système de santé ou dans le réseau de l'éducation qui ont un grand besoin de ressources financières.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec propose en matière d'affaires canadiennes les orientations et propositions contenues dans le document « *Reconnaissance et interdépendance* », adopté lors du Congrès des membres de mars 1997. Ces propositions reflètent d'ailleurs les nouveaux intérêts des Québécois. Sans renoncer aux demandes traditionnelles du Québec, le PLQ oriente son action à court terme sur la valorisation de l'union sociale, dans la foulée de Saskatoon.

- Le Québec doit être reconnu comme une société distincte à l'intérieur du Canada.
- Les Québécois souhaitent que leurs gouvernements, tant à Québec qu'à Ottawa, consacrent principalement leurs énergies à favoriser le progrès économique et assurent, par des politiques sociales appropriées, une plus grande justice sociale et une meilleure égalité des chances.
- Les Québécois souhaitent bénéficier de la plus grande autonomie possible dans la mise en œuvre et l'élaboration de politiques. Cette politique passe nécessairement par un plus grand encadrement du pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines de compétence exclusivement provinciale ou de responsabilité fédérale/provinciale.
- Le Parti libéral du Québec propose une démarche pragmatique et réaliste qui repose sur la codécision et la cogestion.
- Le Parti libéral du Québec propose, dans sa démarche, une large place aux discussions et favorise une meilleure compréhension mutuelle.
- Le Québec, avec à sa tête un gouvernement du Parti libéral du Québec, sera d'autant plus en mesure d'exercer son leadership qu'il aura un rôle déterminant dans la réussite du renouvellement de l'union sociale.

Pour le Parti libéral le choix est donc très clair : il n'y aura pas d'autre référendum, et un gouvernement libéral agira comme le gouvernement de tous les Québécois. L'hypothèque référendaire, que les gouvernements de Jacques Parizeau et Lucien Bouchard font peser sur le Québec, est trop coûteuse.

## *Un plan de croissance pour un Québec plus fort*

### *Résumé*

Le Parti libéral du Québec propose, par son plan de croissance, à la population du Québec les moyens pour mettre fin à l'appauvrissement qui nous afflige présentement. Depuis 1976, l'économie québécoise décroche, et ce décrochage s'est même accentué en 1981. Coïncidence, ces deux années ont été marquées par l'élection d'un gouvernement du Parti Québécois. De plus, nous ne pouvons tolérer la piètre performance de l'actuel gouvernement du Parti Québécois qui se traduit tant par un appauvrissement des familles québécoises que par la détérioration de la qualité des services de santé et d'éducation.

Le Plan de croissance pour un Québec plus fort que propose le Parti libéral du Québec s'articule selon 4 axes : une fiscalité compétitive, favoriser l'accessibilité au marché du travail, recentrer le rôle et la place de l'État ainsi que l'innovation et l'économie du savoir.

- **Une fiscalité compétitive** se traduira, sous un gouvernement du Parti libéral du Québec, par une réduction nette des impôts aux particuliers de 500 M \$ dès la première année, destinée aux jeunes familles, pour atteindre 1,3 milliards de dollars de réduction dans la 5<sup>e</sup> année. De plus, un gouvernement du PLQ abolira la taxe générale sur le capital en 4 ans, à raison de 300 M \$ par année. Il importe de mentionner que selon la conjoncture économique, l'allègement du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises pourra être plus important.
- **Favoriser l'accessibilité au marché du travail.** Cet engagement se concrétisera par une révision de l'organisation du travail ; à ne pas avoir recours aux clauses orphelins dans les prochaines négociations de conventions collectives ; à soutenir l'emploi par une aide aux revenus ; et une aide aux travailleurs autonomes (veuillez vous référer à la fiche résumé intitulée *Un plan pour les travailleurs autonomes*).
- **Recentrer le rôle et la place de l'État.** Un gouvernement du Parti libéral du Québec adoptera un plan de réaligement de la taille de l'État dans l'ensemble de l'économie sur un horizon de 8 ans. Il est important de redonner à l'État une taille comparable à celle de nos voisins. De plus, un gouvernement du PLQ procédera à une évaluation continue des programmes gouvernementaux qui permettra d'évaluer leur efficacité et efficience en regard des besoins exprimés et ainsi, procéder aux réallocations budgétaires en conséquence : cette étape s'effectuera en collaboration avec les employés du secteur public et parapublic. Nous comptons aussi compléter dans un délais de deux ans un vaste programme de réforme de la réglementation qui aura pour objectif de diminuer le fardeau réglementaire trop lourd qui nuit à la création d'emplois et au fonctionnement de l'entreprise. Comme nous l'avons souvent répété, un gouvernement du PLQ ne donnera pas suite au projet d'investissement de 2 milliards de dollars dans une **super** SGF. Enfin, il importe que nous adoptions une nouvelle approche pour moderniser nos infrastructures : un gouvernement du PLQ participera financièrement à la création d'un Fonds de modernisation des infrastructures publiques dont 250 M \$ serviront à des partenariats public-privé-travailleurs et 250 M \$ destinés à une entente tripartite fédéral-provincial-municipal.
- **L'innovation et l'économie du savoir** – veuillez vous référer à la fiche résumé intitulée « *Un plan pour l'économie du savoir et l'innovation* ».

***Un plan de croissance pour un Québec plus fort***  
***Favoriser l'accessibilité au marché du travail :***  
***Aide aux travailleurs autonomes***  
***Résumé***

Le gouvernement du Parti Québécois n'a effectué aucune modification à la législation québécoise pour reconnaître le statut du travailleur autonome. Pourtant, le nombre de travailleurs autonomes a augmenté entre 1990 et 1995 de 379 000 à 460 000, soit une augmentation de 21,37 % en cinq ans. Le travailleur autonome n'est plus, comme auparavant, que le professionnel (médecin, avocat, dentiste) ; il peut aussi être le spécialiste en communication, l'informaticien, le livreur de pain ou l'artisan...

Le travail autonome a donc connu une forte croissance ces dernières années, croissance qui restera soutenue dans les années à venir. Dans le marché du travail de demain, le travailleur autonome sera l'un des contributeurs les plus importants à l'essor de notre économie. C'est là une réalité incontournable à laquelle notre société doit s'adapter. Le PLQ considère d'ailleurs que le travail autonome constitue une des formes de travail de la nouvelle économie.

Un gouvernement du PLQ orientera donc son action autour des axes suivants :

- Reconnaître le statut de travailleur autonome et le droit de se regrouper en associations à l'intérieur de nos lois. Actuellement, ce statut ne lui est pas accordé. Il est important de remédier à la situation suivante : le travailleur autonome n'a peu ou pas de protection en cas de maladie prolongée ou de grossesse.
- Établir une assurance protection du revenu pour le travailleur autonome. Ce système ne sera pas obligatoire. De plus, la mise en place d'un tel système aura pour effet de protéger le travailleur autonome des absences de revenus, dues soit à une maladie prolongée ou à une grossesse.
- Assurer le maintien de la compétence du travailleur autonome par la mise en place d'un régime d'épargne formation. Ce régime permettra au travailleur autonome d'investir dans sa formation continue. Naturellement, ce régime sera sur une base volontaire et déductible du revenu imposable. La formation est un facteur essentiel pour améliorer la qualité de vie du travailleur autonome, pour augmenter sa capacité de rentabiliser ces opérations à moyen et à long terme et lui permettre de demeurer compétitif et efficace dans son domaine d'activité.



# *Un plan de croissance pour un Québec plus fort*

## *L'économie du savoir et l'innovation*

### *Résumé*

A plus d'une occasion le gouvernement du Parti Québécois nous a donné l'exemple qu'il n'avait aucune vision à long terme en ce qui a trait au développement économique du Québec. Le PLQ sait, qu'à l'aube de l'an 2000, il importe de s'interroger sur certaines problématiques, notamment en ce qui a trait à la nouvelle économie et à l'innovation. Il est clair que le rôle du gouvernement du Québec dans ce nouveau contexte sera de soutenir les entreprises innovantes qui sont le moteur de notre économie.

Le PLQ est convaincu qu'une des étapes importante à franchir pour obtenir un Québec plus fort passe par la mise en œuvre de notre *Plan pour l'économie du savoir et l'innovation*. Ce plan se développe principalement autour des axes suivants :

- Mettre en place une politique du savoir et de l'innovation qui aura pour objectif le développement des ressources humaines ; la reconnaissance du rôle déterminant de l'entreprise innovante ; la fixation d'objectif de développement et développer les concertations ; et faciliter les interactions entre intervenants. Le rôle du gouvernement du PLQ sera primordial puisqu'il verra à mettre en place tous les éléments nécessaires pour un climat favorable à l'innovation, à l'éducation ainsi qu'à l'émergence et au développement des entreprises innovantes.
- Valoriser les sciences et technologies. Cette volonté se reflétera par un maintien du temps consacré à l'étude des sciences et des technologies au primaire et au secondaire ; effectuer une campagne de valorisation de la culture scientifique et de l'innovation ; arrimer le marché du travail et l'école en aménageant les programmes de formation. Il est nécessaire de stimuler l'intérêt collectif pour les sciences.
- S'assurer que le Québec disposera des ressources humaines nécessaires dans les secteurs de l'innovation et de l'économie du savoir. Pour se faire, le PLQ s'engage à augmenter de 10 % le nombre de diplômés dans les disciplines scientifiques, technologiques et techniques. De plus, le PLQ mettra en place un comité vigie qui aura pour mandat d'indiquer périodiquement les grandes tendances sur l'économie du savoir et de l'innovation afin que les programmes de formation soient adapter à la réalité du marché du travail. Il importe aussi de souligner que le PLQ évaluera la possibilité de rendre accessible, dans les régions du Québec, des institutions d'enseignement à l'image de l'École de technologie supérieure (ETS). Cet ensemble de mesures nous permettra de résorber le problème la pénurie de personnel scientifique et technique que connaissent plusieurs entreprises.
- Envisager la possibilité d'élargir au transfert technologique les mesures fiscales favorisant la R&D.
- Mettre sur pied un comité de vigie composé formé principalement d'intervenants du milieu des affaires, de l'éducation afin de mieux évaluer les besoins de main-d'œuvre pour les travailleurs stratégiques dans les domaines scientifiques et technologiques.
- Favoriser le développement en région des entreprises innovantes afin que se développe des technopoles. De plus, un gouvernement du PLQ appuiera la formation d'un technopole de classe internationale dans le domaine du multimédia multilingue à Montréal.

## *Un plan pour tous les Québécois*

### *Un plan pour un Québec en santé*

#### *Résumé*

Depuis 1994, le système de santé du Québec vit une crise perpétuelle. Le gouvernement du Parti Québécois a procédé trop vite et coupé trop loin dans les services de santé et les services sociaux. Le gouvernement du Parti Québécois a, depuis 1994 : fermé 14 centres hospitaliers dont 7 de façon définitive; fermé 10 salles d'urgences; fermé 5 646 lits ; 2,2 milliards \$ de coupures dans le réseau ; une réforme de l'assurance médicaments qui coûte 200 M \$ aux contribuables par année, etc. Résultat : nous nous retrouvons aujourd'hui avec un système de santé à bout de souffle et c'est pourquoi, un gouvernement du PLQ propose « *Un plan pour un Québec en santé* ».

Le plan de santé que nous proposons a pour principal objectif de redonner aux Québécoises et Québécois l'assurance qu'ils pourront compter sur un système de santé et services sociaux public « à une vitesse », accessible pour tous, en tout temps et partout. Notre plan s'oriente autour de ces principaux axes :

- Un gouvernement du PLQ mettra en place un plan d'urgence qui vise : l'annulation des compressions de 158 M \$ pour l'année en cours et la compression additionnelle de 40 M \$ ; la suspension des plans de consolidation des régies régionales ; et la mise en place dans chaque région d'un groupe de travail composé majoritairement de donneurs de soins, qui aura pour mandat d'identifier les situations d'urgence et de faire les recommandations sur les mesures à prendre dans un délai de 30 jours.
- Un gouvernement du PLQ s'assurera que c'est le patient d'abord. Pour se faire, il rendra disponible 24 heures sur 24, partout au Québec, les soins de santé en faisant des cliniques médicales et des omnipraticiens la porte d'entrée du système. Un gouvernement du PLQ s'engage aussi à désengorger les urgences et à diminuer les listes d'attente par une série de mesures concrètes. De plus, le PLQ trouve inadmissible que les plus démunis de notre société aient à choisir entre l'achat de médicaments ou se nourrir convenablement. C'est pourquoi un gouvernement libéral s'engage à rendre l'assurance-médicaments plus équitable en augmentant le seuil de revenu à partir duquel les gens doivent contribuer.
- Un gouvernement du PLQ s'engage à replacer les médecins et les infirmières au cœur du système. Pour se faire, une série de mesures s'imposent : améliorer les conditions de travail des donneurs de soins ; permettre aux infirmières de couvrir une gamme plus grande d'actes que ne leur reconnaît l'organisation actuelle du travail ; maintenir la profession d'infirmière auxiliaire ; et réviser les modes de rémunération des médecins qui ne permettent pas, actuellement, une adaptation rapide aux conditions de pratique qui évoluent au rythme des changements des besoins de la population et d'un système qui donne une plus grande place aux soins ambulatoires.
- Un gouvernement du PLQ s'engage à redonner le pouvoir décisionnel aux régions en révisant les régies régionales de manière à implanter une structure plus flexible et moins coûteuse. Un gouvernement du PLQ réinvestira directement, dans les soins, les sommes ainsi épargnées. De plus, un gouvernement du PLQ entend revoir la mission du ministère de la Santé et des Services sociaux dans la perspective d'une plus grande responsabilité régionale et locale et ce, tout en finançant le réseau en respectant l'équité interrégionale.



## *Un plan pour tous les Québécois*

### *Pour réussir à l'école*

#### *Résumé*

Depuis septembre 1994, le gouvernement péquiste a affaibli notre système d'éducation primaire et secondaire. Le constat : Les commissions scolaires se sont vues amputer leur budget global de 851M\$. Nous arrivons dernier en ce qui concerne le nombre d'heures d'enseignement tant au primaire qu'au secondaire ; après avoir complété leur primaire, les jeunes du Québec ont 6 mois de moins d'enseignement que les autres Canadiens. Pas moins de 69 % des écoles au Québec, selon un sondage du MEQ, seraient en pénurie de manuels scolaires. Alors que l'avenir repose sur l'innovation, le gouvernement péquiste réduit l'enseignement des sciences et de la technologie. La ministre Pauline Marois a préféré faire des réformes de structures effectuées sans planification et discernement, ce qui a amené le personnel et les administrateurs vers l'épuisement qui découle de changements incessants qui surviennent tous en même temps.

Parce qu'un gouvernement du PLQ veut un Québec fort, des mesures doivent être mises en application au plus tôt, pour que nos générations futures puissent affronter un marché du travail en constante évolution. *Un plan pour réussir à l'école* est donc composé d'une série de mesures concrètes qui amèneront le Québec à être l'exemple à suivre en Amérique du Nord en matière d'éducation primaire et secondaire.

- Annuler les compressions projetées en éducation. Il est important de rassurer les milieux d'éducation à l'effet qu'ils n'auront plus à faire les frais d'une gestion à courte vue des dépenses publiques.
- Donner aux élèves du primaire et du secondaire un temps d'enseignement comparable à ce que l'on retrouve dans les autres provinces canadiennes. Enseigner l'anglais langue seconde dès la première année du primaire. Rebâtir les équipes de professionnels afin d'assurer aux élèves les meilleures conditions de réussite scolaire possible. Rétablir l'enseignement des sciences et de la technologie au primaire et au secondaire. Prévoir pour les élèves des périodes destinées à la réalisation des devoirs et des leçons facultatives et gratuites à l'école. Permettre aux élèves de poursuivre leurs études et leurs travaux à la maison en mettant sur pied un programme d'achat de manuels sur trois ans. Toutes ces mesures sont nécessaires si nous voulons que le Québec soit apte à affronter les autres sociétés de l'Amérique du Nord.
- Lever le moratoire sur la formation d'écoles à vocation particulière.
- Rendre plus accessible la formation générale à l'éducation aux adultes et faire en sorte que l'enveloppe budgétaire soit ouverte.
- Mettre en place des formules d'études en alternance de stages rémunérés en milieu de travail, développer des centres d'orientation et de conseils étudiants ainsi que faciliter les passerelles entre les ordres d'enseignements sont des mesures qu'un gouvernement du PLQ développera dans l'optique d'avoir un meilleur arrimage entre l'école et le marché du travail.

## *Un plan pour tous les Québécois Pour réussir au collège et à l'université Résumé*

Contrairement à ce que prétend le gouvernement péquiste, l'éducation est loin d'être sa priorité. Les coupures aveugles et sans précédent en éducation donnent d'ailleurs des résultats inquiétants. L'éducation est la base même de l'avenir de la société québécoise, pourtant le gouvernement du Parti Québécois la traite comme un poste budgétaire au même titre que les autres. Le gouvernement du Parti Québécois a effectué, depuis quatre ans, des coupures de l'ordre de 239 M \$ (incluant les coûts de système) dans le réseau collégial du Québec et de 399 M \$ (incluant les coûts de système) ou de 498 M \$ (incluant les coûts de système et la diminution de la clientèle), dans le réseau universitaire québécois. Ces coupures sans précédent effectuées par le gouvernement péquiste n'ont d'ailleurs pas été sans conséquences : attrition de 700 postes d'enseignants au collégial et de 900 dans le réseau universitaire. Les 900 postes coupés au niveau universitaire par le gouvernement Bouchard équivalent à la fermeture de tous les postes de professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Les coupures ont aussi eu d'autres effets dévastateurs en ce qui a trait aux services que les étudiants reçoivent tant au collège qu'à l'université. Un gouvernement du PLQ s'engage à mettre en place « *Un plan pour réussir au collège et à l'université* ». Le plan que nous présentons oriente son action en fonction des priorités suivantes :

- Annuler les compressions, du gouvernement de Lucien Bouchard, dans les collèges et les universités.
- Favoriser la réussite en réintroduisant de manière progressive la remise de dette pour les diplômés universitaires en introduisant des modalités de financement en fonction d'indicateurs de performance.
- Développer un meilleur arrimage entre l'école et le marché du travail. Pour ce faire, un gouvernement du PLQ propose notamment la mise en place de 25 000 stages rémunérés en milieu de travail, en alternance avec l'école, et ce par la mise sur pied de centres intégrés d'orientation.
- Donner une plus grande autonomie au collège en permettant à ceux-ci de disposer de la marge suffisante pour développer et mettre en place des programmes de manière à répondre rapidement aux besoins du marché du travail.
- Adopter une véritable politique de financement des universités, suite à un débat public sur le niveau et la formule de financement.
- Redonner au système d'aide financière aux étudiants une plus grande équité : rétablir progressivement par un retour à 60 % et 40 % de l'aide accordée respectivement sous forme de prêts et bourses ; instauration du remboursement des prêts proportionnels au revenu. Indexer les frais de scolarité selon l'indice des prix à la consommation. De plus, un gouvernement du PLQ corrigera aussi des mesures introduites par le gouvernement péquiste qui contribuent à une plus grande iniquité dans l'attribution de l'aide et aggrave le phénomène de l'endettement étudiant.
- Un gouvernement du PLQ entreprendra des négociations avec la Fondation des Bourses du millénaire pour que l'aide obtenue soit versée de manière à correspondre aux priorités du gouvernement. Ces négociations s'inscriront dans la poursuite des actions déjà posées par le PLQ ; proposition d'une motion à l'Assemblée nationale qui fût adoptée à l'unanimité enjoignant le gouvernement fédéral d'allouer au Québec les sommes impliquées en partie aux fins du régime des Bourses du millénaire.
- Le plan vise à donner aux étudiantes et aux étudiants les moyens de réussir.

# *Un plan pour tous les Québécois*

## *Redonner le choix aux parents*

### *Résumé*

Le Parti libéral du Québec est conscient de l'importance que nous devons accorder aux familles québécoises. Le choix des parents devant être respecté, il importe de leur donner la marge de manœuvre financière qui leur permettra d'effectuer ces choix dans l'éducation de leurs enfants. Pour cela, tout en maintenant les garderies à 5 \$, le Parti libéral du Québec mettra en place un plan concret pour remettre l'argent dans les poches des familles.

Les 3 grands axes autour duquel s'articule le plan libéral :

- **Réduction des impôts de 500 M \$ pour les familles, dès la première année d'un gouvernement libéral.**
  - Le Parti libéral du Québec s'engage à baisser les impôts de 250 M \$ pour les familles québécoises avec enfants et qui paient des impôts pour les aider à faire face aux coûts croissants de l'unité familiale. Cette baisse d'impôt touchera environ 800 000 familles et 1 200 000 enfants. La réduction représente environ 208 \$ par enfant.
  - Les familles dont le revenu se situent entre 30 000 \$ et 70 000 \$ par année verront baisser leurs impôts de 200 000 M \$, soit l'équivalent d'une baisse de 267 \$ par enfant. Cette mesure touchera environ 500 000 familles québécoises et près de 750 000 enfants.
  - Les parents qui ont fait le choix que l'un d'eux demeure à la maison et veille à l'éducation des enfants, verront leurs impôts réduit de 50 M \$. Cette mesure touchera 100 000 enfants et représente une diminution d'impôts de 500 \$ par enfant.
- **Poursuivre le développement du nombre de places en garderie.** Afin d'éliminer les iniquités, le Parti libéral du Québec s'engage à rendre admissible au programme de garderies à 5 \$, les enfants de deux à partir de septembre 1999 et les enfants de 0 à 2 ans dès le 1 septembre 2000. Cette mesure comprend la bonification d'environ 18 M \$ annoncée pour l'an 2000.
- **Soutien aux familles monoparentales sur l'aide sociale.** Le Parti libéral du Québec s'engage à rendre permanente la mesure de compensation d'environ 750 \$ pour les familles monoparentales vivant de la sécurité du revenu. Cette mesure, introduite par le PQ, a pris fin le 31 août dernier, pénalisant ainsi les plus démunis de notre société.

# *Un plan pour tous les Québécois*

## *Culture, Langue et Communications*

### *Résumé*

L'avenir du Québec est assurément français. La pérennité de la langue française sera assurée non seulement par le maintien d'une législation vigilante, mais aussi par la volonté de traiter le dossier linguistique sous d'autres aspects qui nous semblent complémentaires et aussi importants qu'une loi, dans ces dimensions culturelles, et aussi sous l'angle des communications dont les frontières sont sans cesse repoussées.

Le gouvernement du PLQ sera le gouvernement de tous les Québécois. Cette philosophie se reflète d'ailleurs à l'intérieur des mesures que nous proposons :

- **Une culture vivante.** La culture québécoise et les nouvelles formes qu'elle se donne au fur et à mesure de son évolution, se doit d'être accessible à tous. L'État doit assumer une responsabilité de premier plan à cet égard. Un gouvernement du PLQ se veut un partenaire privilégié du milieu culturel.
- **Soutenir davantage et autrement la création.** Un gouvernement demandera au Conseil des Arts et des lettres du Québec et à la Société de développement des entreprises culturelles d'examiner en priorité, et de concert avec les milieux concernés, de nouvelles voies de solution aux problèmes du financement des organismes culturels québécois. De plus, nous nous engageons à élaborer une politique de développement et de diffusion des artistes et artisans québécois, de leurs créations et de leur savoir-faire.
- **Préserver l'équilibre linguistique.** Un gouvernement du PLQ s'engage à assurer la pérennité du fait français, tout en visant à préserver l'équilibre linguistique instauré suite à l'adoption de la Loi 86. Nous prendrons aussi les mesures appropriées pour corriger les perceptions négatives du Québec créées par le Parti Québécois auprès des milieux d'affaires et politiques étrangers.
- **Accroître l'audience et la production québécoises sur les inforoutes.** Cette volonté se traduira, sous un gouvernement du PLQ, par le maintien des projets visant à créer des outils de gestion de l'information et de navigation en français ainsi que par le développement d'outils de traduction multilingue ; par la volonté de permettre à tous les citoyens d'avoir accès aux services de l'inforoute, sur une base privée et individuelle ; l'accès aux services d'inforoutes pour tous les citoyens par l'entremise du réseau des bibliothèques publiques ou scolaires ; par l'intégration des nouvelles technologies à l'enseignement de favoriser la maîtrise des outils par les élèves.



## ***Un plan pour tous les Québécois***

### ***Mettre fin à l'appauvrissement***

#### ***Résumé***

Le Québec s'appauvrit. Cet appauvrissement a d'ailleurs touché l'ensemble de la population. C'est un fait que nous ne pouvons plus nier. Il est donc nécessaire de doter le Québec des outils qui lui permettront de sortir de sa torpeur. Depuis que le gouvernement péquiste est au pouvoir et ce, pour une deuxième année consécutive, le taux de pauvreté au Québec (21,2%) est le plus élevé au pays (17,6%), dépassant celui de Terre-Neuve (17,2) et ce, malgré la reprise économique canadienne.

Le 13 juin 1998 un groupe de travail, présidé par Claude Ryan, déposait son rapport sur la pauvreté après un an de consultation auprès de groupes communautaires et d'intervenants à travers tout le Québec. Ce document a servi de réflexion au Parti libéral du Québec et les propositions contenues au rapport ont grandement influencé notre plan pour mettre fin à l'appauvrissement. Voici les mesures que nous proposons :

- S'assurer que le plus grand nombre possible de familles puissent subvenir à elles-mêmes par un revenu de travail direct. Cette priorité se retrouve d'ailleurs à l'intérieur de notre plan de croissance comme étant le premier objectif à atteindre.
- Diminuer de moitié la contribution à l'assurance-médicaments exigée des personnes assistées sociales et des personnes âgées à faible revenu est une première mesure qu'un gouvernement du PLQ mettra en place. Cette mesure se retrouve à l'intérieur de notre Plan pour un Québec en santé. De plus, nous proposons des mesures concernant l'aide financière qui auront pour effet d'éviter que les jeunes vivent dans des situations économiquement difficiles.
- Mettre sur pied un mécanisme impartial et transparent pour déterminer les besoins essentiels (exemple : tarification d'hydroélectricité, détermination des barèmes de l'aide sociale et leurs ajustements) dans les calculs des prestations de sécurité du revenu. Les prestations seront d'ailleurs ajustées sur une base périodique pour tenir compte de l'inflation.
- Poursuivre les programmes d'aide à la rénovation de logement locatif et maintenir le programme Accès-logis. De plus, nous nous engageons à maintenir le coût du loyer à 25% du revenu des ménages locataires dans une habitation à loyer modique. Le PLQ croit qu'il est important d'assurer une certaine protection contre les changements qui peuvent survenir aux familles et personnes ayant un faible revenu.
- Soutenir les organismes communautaires est une priorité pour un gouvernement du PLQ. Afin de réaliser notre objectif, nous allons développer avec les organismes communautaires des partenariats permettant une aide plus directe et plus efficace auprès des différentes clientèles. De plus, toujours afin de mieux soutenir les organismes communautaires, nous entendons développer en partenariat avec les organismes oeuvrant auprès des communautés culturelles, des mesures de soutien et d'encadrement visant à faciliter l'insertion des immigrants au sein de la société québécoise.



## *Un plan pour tous les Québécois*

### *Une politique d'immigration tournée vers l'avenir*

#### *Résumé*

Le Québec est une terre d'accueil pour un grand nombre d'immigrants provenant des quatre coins du monde. Notre capacité d'accueillir des nouveaux arrivants est d'ailleurs vitale au Québec si nous voulons demeurer compétitif dans un monde où les frontières sont de plus en plus perméable. Cependant, une fois arrivés au Québec, de nombreux immigrants constatent ce que nous vivons déjà : un climat d'incertitude politique causé par l'option indépendantiste du gouvernement actuel ; le fardeau fiscal le plus lourd en Amérique du Nord ; et, un taux de chômage parmi les plus élevés au Canada. Ces trois facteurs incitent plusieurs d'entre eux à quitter rapidement le Québec pour s'installer ailleurs au Canada.

L'action d'un gouvernement du Parti libéral du Québec en matière d'immigration demeurera toujours fidèle à sa tradition d'ouverture et poursuivra le même objectif : promouvoir les intérêts du Québec. Afin d'y arriver, un gouvernement du Parti libéral du Québec, s'engage à poursuivre les objectifs suivants dans le cadre de sa politique d'immigration :

- **En matière de sélection :** viser les niveaux d'immigration qui nous permettront de maintenir notre poids relatif au sein de la fédération canadienne ; assurer une plus grande transparence dans l'établissement des critères de sélection ; faciliter l'immigration temporaire des travailleurs stratégiques et des étudiants.
- **En matière d'intégration :** développer un partenariat avec les municipalités et les organismes en négociant des ententes qui donnent à ces organismes un rôle dans la sélection des immigrants en échange d'engagements fermes de s'occuper de l'intégration des immigrants ainsi sélectionnés ; réformer les COFI pour les rendre plus efficaces et mieux cibler leur rôle par rapport à l'intégration des immigrants ; profiter de la présence d'immigrants permanents et temporaires pour tisser des liens avec leurs pays d'origine afin de favoriser le développement du commerce international et l'épanouissement de la société québécoise.

Il importe de souligner que les mesures de réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises proposées, ainsi que la capacité du Parti libéral du Québec à lever l'hypothèque référendaire devraient faciliter l'installation des immigrants au Québec.

# *Un plan pour tous les Québécois*

## *Bâtir avec les communautés autochtones*

### *Résumé*

Le Parti libéral du Québec est la seule formation politique au Québec qui défend le principe que toute personne qui demeure ici partage un intérêt commun dans le développement de notre société. Le Parti libéral du Québec a un rôle rassembleur pour les Québécois de toute origine, de toutes les couches de la société, et il est le lieu privilégié pour faire avancer le progrès social. Le Parti libéral du Québec a toujours œuvré à améliorer les relations entre le gouvernement du Québec et les peuples autochtones. Le Parti libéral du Québec reconnaît et valorise les différentes instances des communautés autochtones et reconnaît le droit inhérent aux gouvernements autochtones dans le cadre de la Constitution canadienne.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec, débarrassé de l'obsession indépendantiste du Parti Québécois, sera à même de proposer aux Autochtones un nouveau départ, sur la base d'ententes mutuellement acceptables qui pourront améliorer les relations et contribuer à bâtir un avenir plus serin. Nous proposerons donc, en collaboration avec les peuples autochtones, d'élaborer une politique qui s'inspirera entre autres des principes suivants :

- Procéder, en collaboration avec les peuples autochtones et le gouvernement fédéral, à une révision des traités actuels ayant pour objectif d'identifier les difficultés d'application et de trouver des solutions.
- Prendre les mesures nécessaires devant conduire, avec les peuples autochtones, à un règlement concernant les revendications territoriales.
- Participer avec le gouvernement fédéral, à la mise en place de mesures destinées à conserver, protéger et promouvoir les langues et cultures autochtones.
- Appuyer les mesures pour assurer le développement économique, respectueux des valeurs et traditions autochtones.
- Proposer une plus grande participation des Autochtones aux institutions politiques québécoises.
- Entreprendre les efforts nécessaires pour améliorer les infrastructures et les équipements dont disposent les communautés autochtones.

## *Un plan pour tous les Québécois*

### *Une justice plus accessible*

#### *Résumé*

En 1994, le Parti Québécois s'engageait à moderniser le système judiciaire et à favoriser l'accessibilité à une justice plus humaine et plus rapide. Cependant, le bilan du gouvernement péquiste démontre une réalité consternante qui est tout autre. Les coupures, dans le système de justice québécois exigées par le régime péquiste, ont rendu notre système de justice moins rapide, moins humain et surtout moins accessible.

Le Parti libéral du Québec juge primordial de rehausser la confiance des Québécois envers leur système de justice. Pour y arriver, un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra sur pied plusieurs mesures :

- Procéder à une révision de ces processus administratifs de non-judiciarisation et de déjudiciarisation afin de s'assurer que tout citoyen sera en mesure de prendre une décision à partir d'une information complète.
- Revoir les règles d'admissibilité à l'aide juridique de manière à assurer une plus grande équité et éviter qu'un système de justice à deux vitesses s'installe, et en particulier en droit criminel.
- Revoir les modalités qui seraient liées aux procédures et hausser les plafonds à au moins 5000 \$ des causes pouvant être soumises à la Cour des petites créances.

En matière de droit familial, il faut revoir les modalités de perception obligatoire des pensions alimentaires instaurées par le gouvernement péquiste. La politique du Parti Québécois, précipitée et mise en place sans les ressources nécessaires, a eu pour conséquence de créer un énorme bouchon d'étranglement et des retards considérables dans le versement des pensions alimentaires. Cette politique a aussi eu pour résultat que des femmes qui recevaient régulièrement la pension alimentaire de leur ex-conjoint, se voient maintenant confrontées à des retards importants dans le versement de ces pensions en raison du cafouillage bureaucratique dont elles ne sont absolument pas responsables.

- Un gouvernement du Parti libéral du Québec procédera donc au versement automatique des pensions alimentaires que sur la demande de l'ex-conjointe. Une telle demande ne pourrait être contestée et sera exécutoire.

## *Un plan pour tous les Québécois*

### *Une nouvelle dynamique internationale*

#### *Résumé*

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement du Parti Québécois en 1994, la dynamique des relations internationales du Québec a grandement changée. Plusieurs raisons en sont la cause : le ministère s'est vu amputé d'une partie de ses dirigeants en raison d'une purge idéologique, des délégations ont dû fermer leurs portes ; la mission fondamentale du ministère a été grandement amputée ; et, le premier ministre a utilisé le ministère des Relations internationales à des fins de propagande.

Le PLQ considère que les orientations et les priorités du gouvernement doivent être redéfinies pour tenir pleinement compte des enjeux de développement qui nous sont propres. D'ailleurs, il importe de souligner que les relations internationales du Québec se définissent selon quatre axes : un axe Québec-Ottawa ; un axe Québec-Francophonie ; un axe commerce international ; et, un axe immigration internationale. Ces axes dessinent les contours d'une nouvelle dynamique internationale. Ces enjeux de développement demandent d'être redéfinis par l'ensemble des acteurs intéressés aux relations internationales et non par le gouvernement seul.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage donc à mettre sur pied un processus public de concertation auprès de tous les acteurs concernés permettant de définir une nouvelle politique internationale en fonction des quatre axes mentionnés précédemment. De plus, un gouvernement du Parti libéral du Québec reverra son réseau de délégations et de bureaux du Québec à l'étranger, afin de le rendre plus représentatif de l'ensemble des intérêts du Québec.

## *Un plan pour tous les Québécois*

### *Regagner la confiance de la population*

#### *Résumé*

Le Parti libéral du Québec croit qu'il est important pour la santé de notre démocratie d'agir pour regagner la confiance des gens envers les individus et les institutions politiques. Cette revalorisation de la confiance envers nos institutions passe par : une revalorisation du rôle de député ; un accroissement du rôle du Vérificateur général ; et, l'élargissement du rôle d'intervention du Protecteur du citoyen.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage donc à :

- **Revaloriser le rôle du député** en assouplissant la ligne de parti et en donnant plus de latitude à ceux-ci dans leurs interventions dans l'ensemble des travaux parlementaires.
- **Accroître le rôle du Vérificateur général** en lui donnant un plus grand pouvoir de surveillance afin que son mandat ne se limite plus seulement qu'aux ministères et à certains organismes.
- **Élargir le rôle d'intervention du Protecteur du citoyen**, notamment aux réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux. L'intervention de cette autorité impartiale pourra apporter un éclairage sur des situations problématiques que vivent les citoyens et apporter des solutions concrètes sans recourir au processus des hauts tribunaux judiciaires ou administratifs.



## *Un plan pour toutes les régions du Québec*

### *Pour une nouvelle stratégie de développement des régions*

#### *Résumé*

La politique de soutien au développement local et régional du gouvernement péquiste est d'abord et avant tout un brassage de structures coulées dans le même moule. De plus, la mise en oeuvre des centres locaux de développement (CLD) a fait la preuve que le gouvernement n'entend pas tenir compte des particularités et des volontés locales qui peuvent différer d'une région à l'autre. Le processus de concertation et de décision aux paliers régional et local devient de plus en plus complexe. Par ailleurs, ces structures ne permettent pas de régler les vrais problèmes des régions que sont le chômage et l'exode des jeunes.

Un gouvernement du PLQ ne peut tolérer que des régions aient un taux de chômage qui atteint jusqu'à 20 %<sup>1</sup> (Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine). Nous n'acceptons pas plus que des régions se vident de leurs jeunes. Il est temps de changer l'approche bureaucratique et uniformisante du PQ à l'égard des régions.

Le PLQ propose *Un plan de développement économique des régions* qui repose sur quatre priorités :

- Permettre aux régions qui le désirent d'adopter des structures plus appropriées à leur réalité et à leurs capacités. Par cet engagement, le PLQ met fin aux politiques de « mur à mur » que le gouvernement péquiste préconise. Chaque région pourra trouver et proposer son propre modèle de développement.
- Créer un Fonds de modernisation des infrastructures de 500 M \$ pour assurer la mise sur pied de partenariats public-privé-travailleurs. Une enveloppe de 250 M \$ du Fonds de modernisation des infrastructures sera réserver afin de proposer une entente tripartite entre le fédéral, le provincial et les municipalités pour des projets de modernisation et de réalisation d'infrastructures régionales et municipales. Cette enveloppe de 250 M \$ permettra la réalisation des projets, qui ne pourraient voir le jour par des partenariats public-privé-travailleurs, mais qui sont toutefois nécessaires au développement économique des régions.
- Décentraliser et régionaliser des programmes gouvernementaux. Cette décentralisation se fera suite à une évaluation des programmes gouvernementaux et sera accompagnée des transferts ou subventions versés aux municipalités ou aux instances locales et régionales. Cette démarche découle de la volonté du PLQ de reconnaître les municipalités comme pallier de gouvernement responsable.
- Favoriser l'innovation et le développement technologique en région. Le développement économique passe par la capacité de développer des secteurs d'activités à valeur ajoutée et par l'entrepreneuriat d'entreprises tournées vers l'innovation.

Notre plan reflète la souplesse et une véritable volonté de remettre entre les mains des acteurs régionaux la responsabilité d'agir pour la croissance économique de leur région. Il est temps d'en finir avec le mur à mur et de donner aux régions les moyens de réussir.

<sup>1</sup> CANSIM – Statistique Canada, octobre 1998

## *Un plan pour toutes les régions du Québec*

### *Développer notre plein potentiel hydroélectrique*

#### *Résumé*

Le développement du Québec moderne est étroitement lié au développement de l'hydroélectricité. Depuis les dernières années, le Québec s'est hissé au rang de leader mondial dans le développement de l'expertise hydroélectrique. De plus, en ayant recours à l'hydroélectricité, le Québec assure ainsi une source d'approvisionnement énergétique à un coût raisonnable aux consommateurs québécois. En produisant de l'électricité à bon marché, Hydro-Québec fournit aux Québécois un atout concurrentiel pour le développement d'activités industrielles et manufacturières.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec est conscient de la richesse que nous possédons au Québec et entend prendre les mesures nécessaires pour assurer un développement harmonieux de notre plein potentiel hydroélectrique. Ces mesures se développent autour des axes suivants :

- **La demande énergétique.** Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à confier à Hydro-Québec le mandat d'élaborer et de soumettre dans les meilleurs délais à la Régie de l'énergie, un plan de développement d'ouvrages hydroélectriques susceptibles de répondre à la demande énergétique prévisible et nécessaire au développement économique du Québec.
- **La protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies.** Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à favoriser l'efficacité énergétique tant pour minimiser les factures des consommateurs que dans une perspective de développement économique et à encourager la recherche et le développement afin de favoriser l'émergence et l'exploitation de nouvelles technologies de production et d'utilisation efficace de l'électricité.
- **La réglementation indépendante.** Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à garantir la pleine autonomie de la Régie de l'énergie ; à ce que soit respectées les étapes d'évaluation environnementale des projets de développement hydroélectrique et les décisions de la Régie de l'énergie prévues par la loi concernant la tarification et la pertinence des projets de développement hydroélectrique ; et, à ce que les populations concernées par les développements hydroélectriques soient étroitement associées aux différentes étapes devant conduire à la réalisation des projets.

# *Un plan pour toutes les régions du Québec*

## *L'agroalimentaire*

### *Résumé*

L'agriculture est, sans contredit, l'un des secteurs d'activités les plus dynamiques en région. Dans 12 des 17 régions administratives du Québec, l'agriculture représente plus de 10% des emplois. Pourtant, le gouvernement péquiste a manqué de vision et adopté une approche comptable qui ont produit des dommages dans plusieurs dossiers qui refont surface dans l'actualité. De plus, avec les nombreuses coupures, le gouvernement péquiste a éliminé le lien de confiance qui existait entre les agriculteurs et le gouvernement. Il importe aussi de souligner que le MAPAQ a été marqué par l'absence d'un leadership fort à l'agriculture.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à redonner à l'agriculture la place qui lui revient. Pour y arriver, un gouvernement du Parti libéral du Québec entend :

- Rétablir le lien de confiance et maintenir sur des bases solides le dialogue et la concertation. Un gouvernement du Parti libéral du Québec n'attendra jamais que les agriculteurs bloquent des routes pour les écouter. De plus, nous améliorerons l'accès aux services gouvernementaux dans toutes les régions du Québec. Cette mesure s'effectuera par le regroupement et la modernisation sous une même enseigne des services gouvernementaux de l'industrie agro-alimentaire.
- Accorder une importance prépondérante au développement des marchés domestiques et d'exportations. Par cette action nous nous engageons à soutenir les initiatives de développement des marchés.
- Défendre les intérêts des producteurs agricoles québécois auprès du gouvernement fédéral afin de définir des propositions leur permettant de conserver les acquis et d'assurer le meilleur soutien du revenu possible. Nous envisageons aussi développer sur une base expérimentale, un programme de sécurité du revenu complémentaire destiné à protéger le revenu global des petites productions non couvertes par les programmes existants.
- Mettre en place un comité de travail qui sera chargé d'étudier notamment l'impact des décisions des tribunaux administratifs concernant la protection du territoire agricole et d'analyser l'application de certaines normes réglementaires découlant de la loi 23 (Loi sur le droit de produire).
- Protéger et exploiter le territoire agricole. Cette volonté prendra sa force particulièrement par l'adoption d'une politique de mise en valeur du territoire agricole en favorisant la pleine exploitation de la zone agricole du Québec. De plus, le Parti libéral du Québec redonnera au MAPAQ l'autorité sur SOQUILA et cédera le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) aux producteurs utilisateurs ou aux associations de producteurs intéressés à prendre la relève.
- Développer les ressources humaines par la bonification du programme d'établissement. La bonification se manifestera par l'instauration d'un nouveau volet destiné aux diplômés universitaires souhaitant faire carrière dans une production agricole. Ainsi un nouveau diplômé universitaire pourra recevoir une prime d'établissement de 40 000\$. De plus, nous augmenterons de 10 000\$ les primes à l'établissement pour les diplômés du collégial en agriculture et pour les détenteurs d'une attestation d'études secondaires en agriculture.
- S'assurer que les programmes de formation dans le domaine de l'agriculture suivent l'évolution des connaissances et que les programmes de formation continue soient adaptés aux besoins des agriculteurs.

# *Un plan pour toutes les régions du Québec*

## *Le tourisme*

### *Résumé*

Le Ministre du Tourisme laisse sous-entendre depuis quelque temps que l'été 1998 représente une saison touristique record pour le Québec. Il importe cependant de constater que nous avons pris du retard sur nos voisins. En effet, le nombre de visiteurs a augmenté de 9,8% pour l'ensemble du Canada, 11,1% pour l'Ontario et seulement de 7,2% pour le Québec.

Le Parti libéral du Québec reconnaît que l'industrie touristique a d'importantes retombées économiques et que cette industrie deviendra, au cours des prochaines années, l'une des plus importantes. Le Québec ayant de nombreux attraits touristiques, partout en région et dans ces centres urbains, il importe de leur accorder une attention particulière.

Un gouvernement du Parti libéral du Québec entend donc agir rapidement de façon à réorienter l'action du gouvernement vers :

- L'accroissement de la part du Québec dans les recettes touristiques canadiennes et américaines.
- L'accroissement des efforts en vue d'augmenter les recettes touristiques provenant du marché québécois.
- La définition de meilleurs indicateurs pour mieux comparer la performance du Québec avec celles des autres provinces.
- Élaborer une politique qui favorisera l'investissement dans la rénovation et des équipements touristiques rentables.
- Encourager les différents intervenants touristiques à collaborer pour élaborer une stratégie globale faisant en sorte que l'industrie touristique ait une vraie place dans le développement des régions.
- Réaliser une réflexion sur l'organisation des structures de l'industrie touristique.
- Consolider les marchés actuels et en conquérir de nouveaux pour accroître le nombre de visiteurs étrangers.
- Encourager la mise en œuvre de projets novateurs et créateurs d'emplois afin de faire mieux connaître nos spécificités régionales.
- Bonifier les programmes visant l'amélioration de la qualité de l'offre touristique.
- Favoriser la participation des gens d'affaires de l'industrie touristique au sein d'organismes tel que Tourisme Québec.
- Améliorer la qualification du personnel de l'industrie touristique en collaboration avec les institutions d'enseignement et le secteur privé.

## *Un plan pour toutes les régions du Québec*

### *les forêts et les mines*

#### *Résumé*

Le Québec dispose d'un ensemble de ressources naturelles inestimables. Ces ressources sont bien souvent le cœur du développement des régions. Il importe, cependant, de les exploiter en harmonie avec l'environnement afin que les générations futures puissent en bénéficier tout autant que nous. Afin de faire du Québec un Québec plus fort et de créer de l'emploi dans toutes les régions, le Parti libéral du Québec a identifié plusieurs mesures devant être mises en place dans les secteurs des forêts et des mines :

**Les forêts.** Un gouvernement du Parti libéral du Québec mettra en place les mesures permettant à l'industrie forestière d'aller plus loin, de faire mieux et d'être plus performante.

À cet égard, un gouvernement libéral s'engage à :

- ajouter des critères de performance et de retombées socio-économiques pour les attributions additionnelles des Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF);
- défendre les intérêts des producteurs forestiers dans le cadre des prochaines négociations de l'Entente canado-américaine sur l'exportation du bois d'œuvre;
- améliorer notre positionnement sur les marchés extérieurs via l'émergence d'industries de deuxième et de troisième transformation, la valorisation du travailleur forestier par une formation accrue, l'augmentation du niveau d'aménagement forestier et la recherche de nouveaux partenaires mondiaux, pour permettre à l'industrie forestière de développer une nouvelle plate-forme stratégique pour les années 2000;
- associer étroitement les enjeux environnementaux par une consultation efficace des groupes qui œuvrent dans ce secteur.

**Les mines.** Afin que le Québec reprenne sa position de tête au Canada dans le secteur minier, un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à :

- faire en sorte que les connaissances et l'expertise québécoise en ingénierie minière soient encouragées et mises en valeur ici et à l'étranger ;
- maintenir et renforcer les actions accréditatives ;
- s'assurer que la politique des mines au Québec protège les services existants du Centre de recherche minéral et du ministère, renforce la présence du ministère en région et mandate la SOQUEM afin qu'elle initie et soutienne davantage des programmes d'exploration, développe et assiste financièrement la recherche dans le but de réduire les coûts de production par le biais de projets de recherche conjoints.



# *Un plan pour les toutes les régions du Québec*

## *Pêcheries*

### *Résumé*

Parce que le Parti libéral du Québec est conscient des conséquences dévastatrices de l'effondrement des stocks de morues et de sébastes sur le plan des économies régionale et pour les communautés qui vivent de la pêche, l'équipe libérale estime que l'industrie des pêcheries doit reposer sur un modèle de gestion qui garantit la pérennité. Nous ne pouvons souscrire au fait que des régions aient un taux de chômage atteignant les 20 % et entendons consacrer nos efforts à la relance économique des communautés touchées.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- abandonner le système de quota-zone et sa substitution par un système de quota mixte;
- rendre les flottes de pêches plus polyvalentes ;
- adopter une politique favorisant la pêche, les usines artisanales et l'approvisionnement des marchés locaux et régionaux ;
- continger le nombre d'usines de transformation ;
- diversifier les formes de soutien au développement des activités de la pêche exploratoire, de transformation et de mise en marché des espèces sous-exploitées ;
- impliquer la communauté dans l'élaboration des stratégies et des plans de gestion de la ressource;
- transférer au provincial la gestion des pêches pour les stocks non partagés;
- transférer au provincial la mise en œuvre des plans de gestion résultant de l'évaluation des stocks et de la répartition des quotas au fédéral;
- proposer un projet d'entente-cadre avec les autres provinces touchées et prendre le leadership des négociations avec le fédéral, afin d'atteindre les objectifs suivants :
  - convenir d'une entente entre les provinces et le gouvernement fédéral, sur la part respective de chaque province au sujet des stocks partagés ;
  - convenir avec le gouvernement fédéral d'un quota total pour les stocks partagés (plan de pêche);
  - rendre automatique la répartition interprovinciale des stocks partagés;
  - obtenir le mandat aux provinces pour qu'elles soient en mesure d'effectuer la répartition intraprovinciale du quota et d'appuyer les communautés dans la gestion de leur part du quota.

# *Un plan pour toutes les régions*

## *L'environnement*

### *Résumé*

Le Parti libéral du Québec entend implanter une véritable politique qui permettra d'assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous, de protéger la diversité biologique de notre territoire et d'inclure le développement durable dans les valeurs de notre société. Cette politique misera sur la collaboration de tous les partenaires du gouvernement du Québec : le fédéral, les autres provinces, le milieu des affaires, les groupes communautaires et environnementaux ainsi que les municipalités. Cette politique s'articulera autour des 4 axes suivants:

- **Le leadership de l'État.** Un gouvernement du PLQ s'engage à ce que tous les ministères et sociétés d'État adoptent et rendent opérationnel, dans un délai d'un an, leur propre système de gestion environnementale, intégré à leur pratique courante de gestion conformément aux priorités établies par le ministère de l'Environnement et de la Faune.
- **La Décentralisation.** Un gouvernement du PLQ favorisera la décentralisation vers les communautés locales (municipalités) en accordant les ressources adéquates, pour qu'elles puissent mettre en œuvre efficacement ces nouvelles responsabilités. Le ministère de l'Environnement et de la Faune sera responsable de l'élaboration des lois, règlements et directives et conservera son rôle de surveillance. L'application sera confiée aux communautés locales.
- **La Prévention de la pollution.** Un gouvernement du PLQ adoptera une approche proactive, afin de prévenir la pollution et les accidents environnementaux et s'engage à concevoir et à implanter dans les meilleurs délais une politique de prévention de la pollution.
- **Les réponses à des enjeux particuliers :**
  - **Eau souterraine.** Un gouvernement libéral s'engage à tenir des audiences publiques préalables à la publication, au cours de la première année de son mandat, d'une politique de l'eau. Cette politique proposera, entre autres, un plan de gestion des eaux souterraines.
  - **Gestion des matières résiduelles.** Un gouvernement du Parti libéral du Québec assurera un leadership dynamique et proposera un plan et un véritable échéancier précis de réduction des matières résiduelles visant la sauvegarde de l'environnement, leur mise en valeur en favorisant le développement de l'industrie de l'environnement et la création d'emploi.
  - **Changements climatiques.** En raison des impacts que les changements climatiques peuvent avoir sur les activités économiques, notamment dans les secteurs de l'agriculture, la foresterie et des impacts sur la faune et la flore, un gouvernement libéral développera, en collaboration avec ses partenaires, un programme de recherche sur les facteurs susceptibles d'entraîner des changements climatiques.
  - **Le fleuve St-Laurent.** Puisque les études tendent à démontrer un lien entre la pollution du fleuve et les effets sur la santé des concitoyens, un gouvernement libéral poursuivra les efforts amorcés pour la restauration et la protection du fleuve St-Laurent en accordant une priorité aux questions reliées à la santé et à l'environnement.

# *Un plan pour toutes les régions du Québec*

## *Un plan pour des municipalités autonomes*

### *Résumé*

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste en 1994, les municipalités se sont vues imposer une série de coupures totalisant aujourd'hui 771 M \$ dont la plus récente est la facture de 375 M \$ envoyée aux municipalités par le gouvernement du Parti Québécois. Toutes ces coupures ont été faites de façon unilatérale et en divisant le milieu municipal. Le gouvernement Bouchard considère les municipalités comme ses « créatures » plutôt que comme ses partenaires.

Un gouvernement du PLQ propose « *Un plan pour des municipalités autonomes* » afin de mettre un terme à cette situation et permettre d'asseoir les relations entre les municipalités et le gouvernement sur des bases solides. Notre plan s'oriente principalement autour des axes suivants :

- Mettre en place une entente-cadre renouvelable qui permettra de rétablir un partenariat entre le gouvernement et les municipalités. Cette entente-cadre est nécessaire à la croissance et au développement du Québec. Une négociation doit donc avoir lieu avec les municipalités afin de pouvoir répondre avec efficacité à leurs demandes et leurs besoins.
- Effectuer une refonte des lois municipales qui aura pour effet de donner aux municipalités une véritable autonomie au plan décisionnel. Nous reconnaissons aux municipalités la capacité d'agir dans leurs propres affaires et leur réglementation. Cet engagement répond aux demandes exprimées par les municipalités au cours des dernières années.
- Effectuer une révision de la fiscalité municipale car un gouvernement du PLQ a une volonté ferme d'assurer une diversification des revenus des municipalités et de réduire le fardeau fiscal global des contribuables.
- Accorder aux MRC la possibilité de créer leur propre corps policier dans la mesure où les objectifs de sécurité, d'économie et d'efficacité sont rencontrés. Un gouvernement du PLQ entend par cette mesure reconnaître l'autonomie des MRC.
- Faciliter la mise en place de partenariat public-privé-travailleurs afin de permettre aux municipalités la construction ou la modernisation d'infrastructures. Un gouvernement du PLQ s'engage à créer un Fonds de modernisation des infrastructures de 500 M \$ afin de réaliser les projets majeurs dont nous avons besoin au Québec pour la modernisation des infrastructures et pour la gestion de certains services ou équipements municipaux.
- Rétablir le principe de fusions volontaires et mettre fin aux mesures punitives car le PLQ a toujours été respectueux des volontés locales.
- Confirmer dans la loi le mandat de la Table Québec-Municipalités de manière à prévoir des rencontres statutaires notamment dans le but de tenir des consultations publiques prébudgétaires.

# *Un plan pour toutes les régions du Québec*

## *La Capitale*

### *Résumé*

Le plan de croissance que propose le Parti libéral du Québec pour la région de Québec mise sur l'affirmation et un plus grand rayonnement d'une vraie capitale, sur une diversification de l'économie locale et régionale, notamment dans les secteurs touristique, culturel, technologique et scientifique de même que sur un meilleur arrimage entre l'offre de programmes de formation professionnelle et les besoins de nos entreprises régionales. Au cœur de notre plan, nous voulons rassembler autour d'un véritable leadership régional les intervenants régionaux, incluant la fonction publique québécoise, afin d'être un véritable partenaire.

Un gouvernement libéral s'engage donc à :

- prioriser le secteur de la haute technologie et de l'innovation comme pôle prioritaire de diversification et de développement économique pour la région de Québec ;
- favoriser l'accès à des programmes de formation et de perfectionnement à l'industrie touristique, principalement liés au rôle de la Capitale, notamment du monde du protocole, de l'hôtellerie et du tourisme d'affaires ;
- mettre en place un processus de consultation auprès des employé(e)s de l'État et de leurs représentants sur la revalorisation de la fonction publique québécoise ;
- faire de la région de la Capitale le véritable siège de l'administration publique québécoise et que, conséquemment, s'y dérouleront les activités d'élaboration, de planification, de décision et de coordination des politiques de l'action gouvernementale par les hauts fonctionnaires des ministères et organismes publics ;
- réviser le mandat de la Commission de la Capitale nationale du Québec en y prévoyant qu'elle soit directement redevable à l'Assemblée nationale et que le président soit élu aux deux tiers de ses membres. Ces mesures redonneront ainsi à la Commission de la Capitale nationale du Québec un rôle concret et efficace lui permettant de s'acquitter du mandat pour lequel elle a été créée, tout en lui permettant d'être un véritable moteur de développement ;
- modifier l'organisation et le fonctionnement du Conseil exécutif en y insérant une clause « Capitale » dans les mémoires au Conseil des ministres. Cette clause aura pour but d'indiquer les impacts des mesures gouvernementales proposées concernant la région de la Capitale ainsi que les impacts de tout changement dans la fonction publique québécoise ;
- faire de la région de la Capitale le lieu privilégié des événements protocolaires et des rencontres officielles entre le chef de l'État, les diplomates et les représentants des pays étrangers et appuiera qu'un appartement de fonction soit disponible pour le premier ministre ;
- améliorer l'offre touristique de la région en proposant un plan triennal d'investissements dans les événements touristiques majeurs et dans les infrastructures d'accueil ;
- favoriser des partenariats avec des entreprises du secteur privé et les municipalités ;
- consolider et mettre en valeur les grandes institutions culturelles et patrimoniales de la Capitale .

## *Un plan pour toutes les régions du Québec*

### *Engager la Métropole dans le XXI<sup>e</sup> siècle*

#### *Résumé*

Le Parti libéral du Québec entend redonner à Montréal des outils lui permettant d'assurer pleinement son rôle de locomotive économique du Québec et de leader en Amérique du Nord, afin d'engager pleinement la Métropole dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Il appartient au gouvernement de créer le meilleur environnement pour favoriser à Montréal l'émergence des masses critiques de ressources humaines, de capitaux et de réseaux d'entreprises, afin de concurrencer d'autres villes-régions d'envergure internationales. À cette fin le Parti libéral du Québec s'engage à agir selon les axes suivants:

- Mettre en œuvre un véritable plan de croissance pour Montréal visant à :
  - développer le secteur tertiaire en particulier à renforcer l'intégration de Montréal dans les réseaux stratégiques;
  - faire de Montréal un pôle scientifique et technologique important par la mise sur pied d'une technopole du multimédia multilingue, en résorbant les pénuries de main d'œuvre scientifique et technique et en favorisant la commercialisation des produits de la recherche;
  - faire de Montréal une plaque tournante majeure du transport des marchandises en Amérique du Nord et voir à la rénovation et à la construction des infrastructures nécessaires en partenariats public-privé-travailleurs;
  - encourager l'exportation de produits à haute valeur ajoutée dans les industries de l'aéronautique, des technologies de l'information, du génie-conseil, de l'industrie pharmaceutique, des plastiques, de la mode et des textiles;
  - faire de Montréal le carrefour linguistique majeur des Amériques;
  - réhabiliter les sols industriels contaminés afin d'en faciliter la remise sur le marché immobilier;
  - promouvoir des emplois pour les travailleurs dans les entreprises à haute densité de main d'œuvre.
- Accélérer le développement des zones où la pauvreté est plus grande, notamment par la mobilisation concertée du gouvernement, des municipalités, des commissions scolaires et des acteurs locaux pour lutter contre les facteurs à l'origine de la pauvreté;
- Décentraliser les pouvoirs de manière à confier la responsabilité à la région d'une organisation métropolitaine formée d'élus municipaux où seront abordés et réglés les problèmes propres à la région;
- Confier à un comité ministériel relevant directement du Premier ministre le mandat de mettre en œuvre, dans un délai de 6 mois, les éléments suivants:
  - abolition du ministère de la Métropole;
  - élaboration d'un projet d'organisation métropolitaine à caractère décisionnel composé d'élus municipaux;
  - un plan de redressement économique de la région métropolitaine;
  - un plan de redressement des finances de la ville de Montréal et de révision de la fiscalité municipale de la région administrative.